

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Football: Bouanga et Los Angeles FC en finale de MLS

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

Austin FC n'a pu stopper la marche triomphale du Los Angeles FC de Denis Bouanga vers la finale de la Major League Soccer (MLS) 2022. En effet, le club texan n'a pas pesé bien lourd (7 tirs contre 22, pour un seul cadré à 10) devant les Angelinos qui se sont imposés (3-0), dimanche en finale de la Conférence Ouest.

Dans la continuité de son doublé en demi-finale contre

les rivaux du Los Angeles Galaxy, l'attaquant gabonais a encore été au rendez-vous. Aligné une fois de plus par l'entraîneur Steve Cherundolo sur le côté gauche du trident offensif complété par le Colombien Cristian Arango (dans l'axe) et le Mexicain Carlos Vela (droite), il a été impliqué sur les trois buts de son équipe en tant qu'avant-dernier passeur. Sous les yeux notamment de la recrue phare Gareth Bale confiné jusqu'au bout sur le banc.

Ce samedi au stade Bank of California (l'ancre du LA FC)

contre Philadelphia Union (de l'ancien milieu de terrain international américain Alejandro Bedoya, passé notamment par le FC Nantes et les Glasgow Rangers), vainqueur de la finale de la Conférence Est devant New York City FC (3-1), Bouanga voit se profiler un "happy end". Pour, comme la franchise californienne, un premier de champion national dans son parcours. Et déjà matérialiser son beau rêve américain, trois mois seulement après avoir quitté l'Europe et l'AS Saint-Étienne.



Photo: DR

Denis Bouanga et Los Angeles FC sont en course pour un premier titre de champion de la MLS

National-Foot 1: Ibela aux commandes de Lozosport



Photo: DR

En plus des Panthères U23, Saturnin Ibela est désormais en charge de Lozosport

J.A.L
Libreville/Gabon

CUMULATIVEMENT avec sa fonction de numéro un de la sélection Espoirs du Gabon, Saturnin Ibela Ignambi va désormais diriger Lozosport. Le technicien gabonais s'est en effet engagé pour une saison (renouvelable) avec le club de Lastoursville. Lequel a débuté le National-Foot 1 2022-2023 par un revers dimanche à Port-Gentil devant le Stade Mandji. Impulser une nouvelle dynamique et éloigner durablement l'équipe hors de

la zone rouge est le challenge que devra relever celui qui, au terme de la mini-saison écoulée, n'a pu atteindre avec Oyem AC l'objectif du retour dans l'élite nationale. Un niveau où, avant sa parenthèse chez les Maliens du Djoliba AC, il a conduit Bouenguide Sport, au titre de champion en 2020. Les retrouvailles avec le club de Koula-Moutou s'annoncent d'ores et déjà passionnantes pour le derby de l'Ogooué-Lolo dont la première manche est programmée le 12 novembre à venir au stade Édouard-Mbeba de Lastoursville.



Avis d'Appel d'offres national

Date de lancement : 28 octobre 2022
 Appel d'offres : N° AOD11-1022-FMCT
 Nom du projet : Conception-Réalisation : Aménagement de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois
 Source de financement : FMCT

- OBJET**
La société Facade Maritime du Champ Triomphal lance un appel d'offres pour la Conception et la réalisation de la promenade du front de mer de la Zone 1 de la Baie des Rois.
- ALLOTISSEMENT**
Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.
- PARTICIPATION**
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/P/06/ME/PP/00 du 17 janvier 2016 portant code des marchés publics.
- CRITERES DE QUALIFICATION**
En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.
- RETRAIT DU DOSSIER ET RENSEIGNEMENTS**
Le dossier de candidature peut être retiré à l'adresse ci-dessous, contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n° 032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais de passage des marchés publics.
Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

FACADE MARITIME DU CHAMP TRIOMPHAL
 Boulevard du bord de mer
 B.P. 879 LIBREVILLE GABON
 Contact: fmct@fmct-gabon.com
 Tel. 076 50 11 52

- CRITERES D'EVALUATION**
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.
- DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**
Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus le 12 décembre à 12h (heure de Libreville - Gabon) au plus tard et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 93 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus 5 ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.
- OUVERTURE DES PLIS**
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents le 12 décembre 2022 à 14h.

L'Administrateur-Directeur Général de FMCT



Emmanuel NGOLA RDANE

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénaront MNTSA CYANE